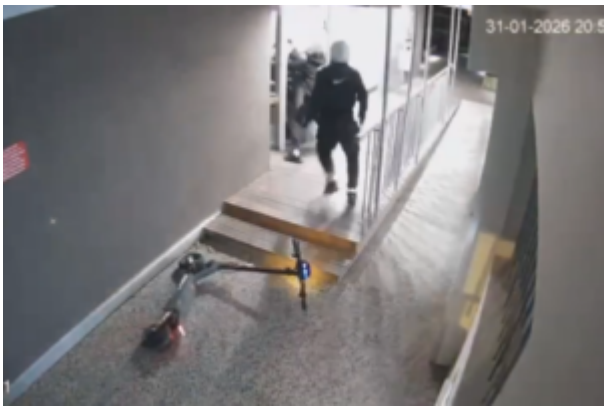
Lyon (69) : agressé trois fois par une bande de mineurs, un étudiant hospitalisé, un suspect de 15 ans poursuivi pour 25 chefs d’accusation dont torture (MàJ : les auteurs poursuivis mais relâchés)

05/02/2026 à 14h23



5/02/26

Cinq mineurs, suspectés d’avoir participé à l’agression d’un jeune homme samedi soir à Lyon, ont été placés sous contrôle judiciaire. La mère de la victime se dit “écoeurée”.

Actu.fr

Florence dénonce un manque de moyens policiers et judiciaires, affirmant que cette bande est connue des forces de l’ordre.

Plusieurs individus ont été placés en garde à vue. L’un d’eux, âgé de 15 ans, ferait l’objet de 25 chefs d’accusation, dont un pour torture. Cinq suspects ont été interpellés sur les quatorze mineurs composant le groupe et doivent être déférés.

Europe1

> *Lyon (69) – L'un des agresseurs mineurs de Théo serait connu pour 25 faits, dont des actes de torture.*
>
> *Théo a déjà été agressé et volé 3 fois par la même bande de mineurs.*
> *Cette dernière agression se solde par un téléphone volé et un traumatisme crânien (10 j d'ITT). pic.twitter.com/TG1Ry8K02V*
>
> *– Dura lex, sed lex (@duralexsl) February 5, 2026*

4/02/26

Cinq adolescents ont été placés en garde à vue mardi 3 février à Lyon, dans le cadre d’une série d’agressions et de vols avec violence signalés depuis plusieurs mois dans le 7e arrondissement. Certains d’entre eux sont suspectés d’avoir participé à l’agression d’un jeune homme de 20 ans, passé à tabac samedi soir dans le hall de son immeuble.

Selon le parquet de Lyon, la Direction interdépartementale de la police du Rhône a interpellé et placé en garde à vue cinq mineurs âgés de 14 à 15 ans pour des faits de vols aggravés et de vol avec arme. Les faits reprochés s’inscrivent dans une série d’agressions visant des riverains, des passants et des cyclistes dans le quartier des Girondins.

La bande à laquelle appartiennent ces adolescents, composée d’une dizaine de membres, est suspectée d’être impliquée dans au moins 13 vols avec violence commis entre le 18 octobre 2025 et le 31 janvier 2026 dans le secteur. Tous les mineurs

interpellés ne seraient toutefois pas impliqués dans l'ensemble des faits recensés.

D'après les informations recueillies, certains des adolescents placés en garde à vue sont également soupçonnés d'avoir utilisé les moyens de paiement dérobés à la victime agressée samedi. Le parquet précise que les mesures de garde à vue sont toujours en cours et que les investigations se poursuivent afin de déterminer le rôle exact de chacun.

Actu.fr

Un jeune homme de 20 ans, installé à Lyon depuis l'été dernier, a été violemment agressé samedi 31 janvier dans le hall de son immeuble du 7e arrondissement. Déjà ciblé à deux reprises par le même groupe de jeunes auparavant, il affirme vivre un véritable calvaire depuis plusieurs mois.

Peu avant 21 heures, alors qu'il rentrait de son travail étudiant, Théo* a été pris à partie par au moins six adolescents circulant en trottinettes. Malgré une tentative de fuite, les agresseurs sont parvenus à pénétrer dans le hall de l'immeuble en raison d'un dysfonctionnement du portail. Coincé contre une porte, le jeune homme a subi pendant près de trois minutes de nombreux coups de pied, des menaces de mort, ainsi que le vol de son téléphone portable et de son portefeuille.

« Je me suis pris de nombreux coups de pied, je ne pouvais rien faire, j'étais bloqué contre la porte », témoigne-t-il. Après avoir remis son portefeuille, l'un des individus serait revenu pour le frapper à nouveau et exiger le code de son téléphone en proférant des menaces : « on va te tuer ». Une vidéo de l'agression, diffusée par sa mère sur les réseaux sociaux, atteste de la durée et de la violence des faits.

Le lendemain, la police a indiqué à la famille avoir interpellé un jeune de 15 ans correspondant aux images,

conditionnant sa retenue à un dépôt de plainte immédiat. La plainte a été qualifiée de « vol aggravé », une qualification contestée par la victime et sa mère. Théo s’est vu prescrire dix jours d’ITT et doit suivre des soins de kinésithérapie pendant au moins deux mois. Le parquet de Lyon, sollicité, n’a pas répondu à ce stade. Selon les informations d’actu Lyon, un second individu aurait été interpellé.

Actu.fr